

tenue par Madame ROULAND-BOYER, Président(e) du Tribunal
En présence de Madame D'OLIF, Greffière

11 heures 30

01)	DOSSIER N° 2603019	RAPPORTEURE: Madame Hélène ROULAND-BOYER
Titre de l'affaire	REFERE SUSPENSION - Demande de suspension d'une décision refusant la délivrance d'une carte professionnelle permettant l'exercice de l'activité de "surveillance humaine ou gardiennage".	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur M	Maître HOURMANT Yann (Cour)
Défendeur	CONSEIL NATIONAL DES ACTIVITES PRIVEES DE SECURITE	M. LE PRESIDENT

Arrêté le 18/09/2026
La présidente du tribunal